



Délibération: N°2023-06-15:10

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 15 juin 2023, sous la présidence de Madame Christine CONOCAR, a délibéré :

Objet: • approbation de la modification de l'ordre du jour.

Suppression du point 8 - politique de déplacement- pour vote.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26 Membres s'étant exprimés : 19

Pour: 19 voix
Contre: 0 voix
Abstention: 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

la modification de l'ordre du jour avec 19 voix pour.

Pour extrait certifié conforme, Fait à Montpellier, le 15 juin 2023

> La Vice-Présidente du Conseil d'Administration Madame Christine CONOCAR